Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Intervention de Marisol Touraine

Ministre des Affaires sociales et de la Santé

11ème édition du forum BIOVISION

Mercredi 13 avril 2016

Monsieur le maire, Gérard COLLOMB,
Monsieur le président, Didier HOCH,
Mesdames, messieurs,

Depuis onze ans, le forum Biovision rassemble à Lyon les acteurs des sciences de la vie venus des quatre coins du monde. Chercheurs, entrepreneurs, médecins, investisseurs, ingénieurs, se rejoignent ici pour faire émerger les idées qui changeront et rendront meilleur le quotidien des patients. Je veux saluer le maire Gérard COLLOMB, qui peut se féliciter d'être à la tête d'une métropole d'innovation, un lieu de référence pour la recherche et un pôle de compétitivité de niveau mondial.
A Lyon, comme à travers la France, l'innovation en santé progresse chaque jour et dessine la médecine du futur. Ce forum en est une preuve supplémentaire : nous sommes aujourd'hui entrés dans la troisième révolution de la santé. Après la révolution de la médecine chimique et celle de la médecine robotique, notre époque est celle de la **médecine digitale**, une médecine plus personnalisée, connectée, qui utilise les nanotechnologies, l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle.

For 11 years, the BioVision Forum has gathered researchers, entrepreneurs, doctors, investors, engineers, to bring out new ideas in order to make our lives better. I want to congratulate the mayor of Lyon, Gérard Collomb, who leads with energy this innovative city, a city full of talents, which is today a reference in the field of research and a world-class competitiveness cluster.

Here in Lyon and in every part of France, health innovation grows every day to build the medicine of the future. This forum shows that we have now entered the third healthcare

Seul le prononcé fait foi

revolution. After the chemical medicine and the robotic medicine, we are living the age of digital medicine, more personalized, connected, using nanotechnology, artificial intelligence and virtual reality. I hope that our meeting will be an opportunity to take new steps towards improving the living conditions of our fellow citizens.

I. Nous pouvons aujourd'hui l'affirmer avec fierté : la France est au premier rang de cette troisième révolution et attire celles et ceux qui veulent repousser l'horizon des possibles dans le domaine de la santé

Notre pays porte depuis toujours en son cœur l'ambition d'innover. C'est en France que Pierre et Marie CURIE, Pasteur, Claude BERNARD, Luc MONTAGNIER et Françoise BARE SINOUSSI, ou encore, Jules HOFFMAN ont révolutionné la médecine. **Aujourd'hui, vous tous présents dans cette salle perpétuez cette tradition pour faire de la France une référence mondiale en matière d'innovation en santé**. Vous apportez votre pierre à l'édifice pour faire progresser la connaissance et les pratiques médicales. Vous faites vivre l'un des secteurs les plus porteurs et les plus prometteurs de notre économie.

Cette attractivité est reconnue : les classements internationaux placent la France dans la tête de peloton des pays les plus dynamiques dans ce secteur. Encore récemment, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a atteint la 10ème place du classement Reuters des agences gouvernementales les plus innovantes au monde.

Cette attractivité, je la vois lors de mes déplacements à l'étranger, mais aussi au fil de mes rencontres sur le terrain, dans nos hôpitaux, nos laboratoires, nos centres de recherche. **Tous les jours, des jeunes choisissent la France pour développer leurs idées innovantes.** Je pense à Xavier DUPORTET et David BIKARD qui ont préféré l'Institut Pasteur au MIT pour installer leur start-up Eligobiosciences et lutter contre le problème mondial de l'antibiorésistance. Ces exemples se multiplient, si bien qu'aujourd'hui la France est devenue une terre de prédilection pour les start-upers.

Cette réussite, nous la devons à notre écosystème de santé qui s'efforce de concentrer au même endroit soins, recherche et formation. Les **centres hospitaliers universitaires (CHU)** en sont le prototype. Ils sont des acteurs centraux de l'innovation en interagissant avec les instituts hospitalo-universitaires (IHU), les centres de lutte contre le cancer et les partenaires industriels.

Cet écosystème est aussi marqué par des **partenariats publics-privés solides** entre des hôpitaux, des organismes de recherche comme l'INSERM et l'Institut pasteur, et des fondations privées. Avec le **plan France génomique 2025** qui sera prochainement proposé par le président de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN)

au premier Ministre et le **plan médecine du futur**, nous renforçons encore notre soutien envers ces partenariats.

Au-delà de notre écosystème, la France attire les jeunes talents car elle possède des **dispositifs pour faciliter la diffusion des innovations**. Je pense à **l'autorisation temporaire d'utilisation (ATU)** pour le médicament ou au **forfait innovation** pour les dispositifs médicaux. **Avec ces dispositifs uniques au monde, une innovation reconnue se retrouve en six mois maximum sur le marché grâce à une prise en charge anticipée par notre système assurantiel solidaire**. Un nouveau médicament contre le cancer basé sur l'immunothérapie a ainsi récemment obtenu l'ATU en 3 jours seulement.

2. Si la France est aujourd'hui pionnière de l'innovation en santé, c'est parce que le Gouvernement a fait le choix de soutenir ce mouvement et de l'inscrire parmi ses priorités

En moins de 10 ans, la France a investi 1,5 milliard d'euros pour dynamiser son écosystème de recherche médicale. Ce soutien massif a permis de financer 6 IHU, 2 pôles hospitalo-universitaires de cancérologie, plusieurs laboratoires et équipements d'excellence (LabEx et EquipEx).

Cet engagement se poursuit au même rythme et cela malgré une conjoncture économique difficile. Il permet de soutenir des projets de <u>recherche</u> qui auront des répercussions concrètes dans la vie des Français. Grâce aux 33 millions d'euros alloués à l'innovation dans le cadre du **programme « recherche hospitalo-universitaire »**, des femmes et des hommes travaillent actuellement à la conception d'un poumon artificiel, à des traitements révolutionnaires du handicap audiovisuel, de l'insuffisance cardiaque ou encore de l'obésité. **D'autres projets seront prochainement financés à hauteur de 10 millions d'euros chacun, dans le cadre de la seconde vague de ce même programme**. Le Gouvernement s'est aussi fortement engagé en faveur de la **<u>recherche industrielle</u>** : 400 millions d'euros sont ainsi consacrés au crédit impôt recherche (CIR) pour le seul secteur de la santé.

Par ailleurs, **6 milliards d'euros** ont été consacrés à l'innovation en santé dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. **J'ai également voulu soutenir spécifiquement les jeunes pousses** en créant avec Louis SCHWEITZER un **fonds d'accélération** des biotechnologies en santé, le FABS, à hauteur de 340 millions d'euros. Enfin, dès cette année, une partie du **fonds de modernisation des établissements de santé** permettra aux hôpitaux d'acquérir des dispositifs médicaux innovants onéreux.

Je tiens également à vous annoncer que ce lundi, lors de la 7ème édition du conseil stratégique des industries de santé (CSIS), le Premier ministre a annoncé le lancement d'un **fonds InnoBio 2**.

Cette réunion entre le Gouvernement et les industries de santé a également permis de franchir une nouvelle étape concernant l'allègement administratif des procédures. Des avancées considérables en matière de simplification et d'accélération de l'accès à l'innovation, notamment concernant **les délais administratifs**, ont vu le jour.

Ces délais avaient d'ores et déjà diminué depuis la mise en place, à mon initiative, de la **convention unique** aujourd'hui utilisée dans 90% des essais industriels. Ils ont été réduits de moitié entre décembre 2014 et décembre 2015, en passant en moyenne de 120 jours à 53 jours. A l'occasion de cette 7ème édition du CSIS, j'ai annoncé que lorsque l'étude de phase 2 pour une molécule innovante aura été conduite en France, **les délais maximum d'instruction pour l'étude de phase 3** (étude d'enregistrement) **seront ramenés à 45 jours contre 60 jours imposés par le règlement européen.**

La priorité affichée par le Gouvernement d'alléger les procédures administratives porte ses fruits : au niveau international, la France est passée du 30ème rang au 6ème rang en matière de délai d'instruction administrative des essais industriels. Nous sommes bien partis pour progresser encore !

3. Soutenir l'innovation, nous le faisons. Mais nous allons plus loin, nous nous engageons pour qu'elle puisse bénéficier à tous

Garantir l'accès de tous à l'innovation, c'est d'abord permettre à chacun de participer à son élaboration. Chacun doit pouvoir s'exprimer, non seulement parce que cela fait partie des droits de chacun dans notre **démocratie sanitaire**, mais aussi parce qu'en connaissant mieux les besoins de l'usager, nous innovons mieux et plus vite. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises : l'innovation en santé est une dynamique à double-sens, pas seulement des industriels vers les usagers, mais aussi des usagers vers les industriels.

C'est pourquoi je souhaite que chacun puisse comprendre les enjeux liés à l'innovation. En janvier dernier, j'ai ainsi lancé la première **journée nationale de l'innovation en santé** pour permettre au grand public de voir les dernières innovations, de toucher les outils de la médecine de demain, d'échanger avec des experts. Ce grand

laboratoire de la Santé fut un beau succès, et c'est pourquoi nous préparons déjà la seconde édition.

Démocratiser l'accès à l'innovation, c'est aussi permettre à chacun de pouvoir en bénéficier. Pour cela, pouvoirs publics et industriels doivent s'accorder pour **garantir la soutenabilité de l'innovation.** C'est un enjeu majeur qui nous invite à construire le système de santé du XXIe siècle qui garantira à chacun l'accès à l'innovation. Cet engagement, je l'ai déjà porté s'agissant de l'hépatite C.

La question du prix de l'innovation ne trouvera de réponse qu'au niveau international. Ce sujet fut au cœur des discussions avec mes homologues internationaux et les industriels au Forum économique mondial de Davos. Il le sera également dans le cadre de la **réunion informelle des ministres de la Santé de l'Union européenne** qui se tiendra ce week-end à Amsterdam. A la suite de nos échanges, nous devrons parvenir à créer un **espace de dialogue** entre les pouvoirs publics, les industriels et les patients afin de mieux évaluer l'innovation et de garantir son accès.

Mesdames, messieurs,

Nous avons la chance d'assister en ce début du XXIème siècle à une révolution qui se déploie sous nos yeux. Ce forum Biovision sera l'occasion de donner encore un nouvel élan à ce mouvement, ce mouvement qui nous porte par l'immense espoir qu'il suscite.

Je vous remercie.